

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

ECHELLE 1:5000

ENQUETE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE

1ère enquête publique par parcelles dans la feuille officielle (FO) n° 46 du 15 novembre 2024
2ème enquête publique par parcelles dans la feuille officielle (FO) n° 47 du 15 novembre 2024

Adapté par le Conseil communal d'Urs.

Le/La Syndic/que Le/La Secrétaire

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME).

Le/La Conseiller/ière d'Etat, Directeur/trice

Septembre 2025
2025 (PROJ. 2025.2025.25)

urbaplan

LEGENDE

UTILISATION DU SOL

à améliorer à créer à supprimer
zone à bâtir légalisée
extension de la zone à bâtir

RESSOURCES DU SOUS-SOL

zone de protection des eaux légales (S1, S2, S3)

MOBILITE

route principale
route de liaison
route collective
route de desserte / accès
tracé traité par le Valtrac
carrefour
stationnement public
stationnement P+R
stationnement cycles
chemin de fer
gare
arrêt de bus
arrêt bus scolaire
zone à vitesse modérée

MOBILITE DOUCE

réseau cyclable cantonal utilitaire
réseau cyclable touristique
chemin piéton

ITINERAIRES TOURISTIQUES

chemin de randonnée pédestre
parcours équestre

SITES ET PAYSAGE

permètre de protection de la nature
point de vue
corridor à faune d'importance locale
secteur de compensation
aire forestière
arbre à créer

INFORMATIONS INDICATIVES

cordons botas
routes OPAM
limites de constructions particulières
projet de nouveau tracé de cours d'eau
limite de la commune

ENERGIE

ligne à haute tension